

TelQuel – Almassae : Un duel entre deux Maroc ?

04/02/2008

Tout débute au mois de décembre 2007 et le traitement médiatique accordé à l'affaire du «vrai-faux mariage gay» de Ksar El Kebir (près de Tanger) par le quotidien arabophone Almassae, leader de la place en terme de vente. «Le lynchage médiatique» a fait le lit des «ultra conservateurs», des «extrémistes», selon certaines voix. Dès lors, l'Etat décidait de monter au créneau. Enquêtes, mises en examen et condamnation à de la prison ferme pour des personnes présentes lors de la soirée privée, scellaient cette «affaire».

Depuis, des groupes d'individus ne cessent de se faire la «guerre» ? Deux Maroc s'opposent. D'un côté, ceux qui réclament le respect des valeurs et des traditions. Et de l'autre, le «camp» dit de la modernité au travers du respect de l'exercice des libertés, des droits de l'homme. Dans le cas précis, ils dénoncent le non respect de la vie privée avec la diffusion de photos à visage découvert lors d'un rassemblement privé. Ce qui est intrigant, c'est que les charges retenues semblent «légères» contrairement aux condamnations (prison ferme, amendes). Comme si l'Etat, dépassé par les événements, a tranché dans le vif, histoire de calmer les foules.

Depuis l'annonce du jugement par le tribunal de Tanger, on assiste à des tirs de roquettes sous le haut commandement de «patrons de groupe de presse» notamment entre TelQuel et Almassae avec Ahmed Reda Benchemsi et Rachid Nini, directeurs respectifs des deux canards. Chacun reproche à l'autre les injures, et les accusations diffusées dans leurs colonnes. Puis, un nouvel épisode a été déclenché avec l'« Appel au respect des libertés individuelles » (sous forme de pétition). Soutenue par des intellectuels, des journalistes, des hommes politiques,...elle tend à créer le débat autour du respect des libertés. La cible ? Rachid Nini, les «islamistes», les conservateurs,... ? Personne n'est cité de manière nominative. Cependant, on devine, sans difficulté aucune, les «accusateurs» et les «accusés». Mais, société conventionnelle oblige, il n'est pas de rigueur de procéder à des attaques frontales (et franches), qui plus est au nom de l'intérêt général. Hormis, lorsque la «commande» est passée...en haut lieu.

Inutile de préciser le climat délétère et l'ambiance malsaine régnant aujourd'hui entre les confrères de la presse écrite, également «divisés» sur leur représentativité avec l'existence de deux fédérations des médias. De plus, la convocation de Rachid Nini par le procureur adjoint de Tanger, dans le cadre du «rôle» de son journal dans l'affaire du «vrai-faux mariage gay», pour le mois courant, ne va rien arranger, bien au contraire. Aujourd'hui, des observateurs s'interrogent du «timing» choisi par la justice.

Est-ce une riposte de l'Etat ? Un sursaut suite à la pétition et ses quelques 900 signataires ? Une réponse à l'attitude de Nini qui a «tenu» tête au protocole royal ? Sur ce point, le directeur de Almassae aurait diffusé en intégralité un courrier, officiel et officieux à la fois, l'interdisant de publier une photo de la princesse Lalla Salma, dans le cadre d'un dossier dédié aux épouses de Chefs d'Etats arabes. Mystère, mystère... La constitution d'un mouvement «pour la défense de Rachid Nini» verrat-il le jour ? On peut en douter.

Flash Info

Rachid Nini, directeur de publication du quotidien Almassae a été victime d'une agression, dimanche soir, vers 20 heures, à Rabat. Les agresseurs se sont montrés violents (hématomes à la main) et lui ont dérobé son cartable contenant son ordinateur portable. Nini trouve étrange que son agression survienne au moment où son journal est poursuivi pour diffamation dans le cadre de l'affaire de Ksar El Kebir et le prétendu mariage "gay". Pour l'heure, les services de police ont ouvert une enquête. A suivre...

Rachid Hallaouy
Copyright Yabiladi.com



<http://www.yabiladi.com/article.php?cat=societe&id=2302>